

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 10 (1971)
Heft: 39

Artikel: Notre économie nationale et ses problèmes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-910300>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notre économie nationale et ses problèmes

Lors des Journées des Suisses de l'étranger qui ont eu lieu à Brunnen du 27 au 29 août 1971, le Conseiller fédéral Brugger, Chef du Département de l'économie publique, a brossé un intéressant tableau des problèmes qui se posent à notre économie nationale. Nous nous faisons un plaisir de présenter à nos lecteurs quelques points importants traités dans le cadre de cet exposé par le représentant du Conseil fédéral. Réd.

Introduction

Ceux qui ne visitent qu'à intervalles plus ou moins longs notre pays peuvent être frappés par le nombre et la gravité des problèmes qui se posent à notre économie nationale. Certes, nous pouvons nous consoler à l'idée que les soucis et les difficultés inhérents à l'expansion de celle-ci ne proviennent ni d'une insuffisance du chiffre d'affaires, ni du chômage, ni de la misère sociale, mais qu'ils sont au contraire le fruit d'une croissance économique rapide, d'une surcharge de l'appareil de production et d'un manque chronique de personnel. Cela ne nous dispense toutefois pas de prendre rapidement d'énergiques mesures en vue de rétablir l'équilibre économique, de freiner la conjoncture et de ramener à un niveau acceptable l'augmentation du coût de la vie qui a atteint cette année le taux le plus élevé de l'après-guerre.

Les fondements de notre expansion économique

En 1945, nous avions l'avantage, par rapport à la plupart de nos partenaires, de disposer non seulement d'un appareil industriel intact, mais aussi d'une monnaie solide et stable. Pendant les années 50, la Suisse fut l'un des pays les moins frappés par la montée des prix, alors que durant les années 60 elle se maintenait dans la moyenne; cela eut pour conséquence

d'augmenter sensiblement notre compétitivité, tant sur le plan national qu'international. Grâce à la libéralisation du trafic des marchandises et des paiements intervenue au début des années 1950, de nouveaux débouchés s'offrirent à nos industries d'exportation, qui surent saisir leur chance.

Le problème de la main d'œuvre étrangère

Pour répondre à une demande croissante, les entreprises suisses en pleine expansion engagèrent un grand nombre de travailleurs étrangers.

Au début, on vit surtout les avantages de cet afflux de main-d'œuvre et ce d'autant plus que, pour les immigrants, un emploi en Suisse était particulièrement bienvenu, les conditions de travail et les salaires dans leurs pays d'origine étant des plus précaires. Mais peu à peu, les aspects négatifs d'une croissance économique basée en grande partie sur un afflux de travailleurs étrangers se firent jour. Certes, cet apport extérieur a fortement contribué à maintenir l'augmentation des coûts en Suisse dans des limites supportables, ce qui eut pour conséquence d'améliorer sensiblement notre compétitivité face à l'étranger. La période 1950/70 vit le volume de nos exportations augmenter considérablement. Exprimée en francs à pouvoir d'achat constant, la valeur desdites exportations a presque doublé pendant les années 50 et plus que doublé au cours des années 60.

On s'est toutefois aperçu avec le temps que l'augmentation du nombre des travailleurs étrangers (pour la période 1950/70, la population résidente étrangère, y compris les membres de leur famille, mais sans les saisonniers, s'est accrue d'environ 720 000 personnes) était à l'origine de difficultés particulières. En effet, cet important essor

démographique se révéla bientôt être une source d'inflation de première importance, l'infrastructure existante et la construction de logements ne pouvant répondre à tous les nouveaux besoins. Il devient par ailleurs toujours plus évident que c'est souvent la voie de la facilité qui avait été choisie lors de l'engagement de travailleurs étrangers et ce au détriment d'améliorations structurelles et de l'appareil de production. On constate en outre que la croissance économique a été extrêmement importante en valeur absolue, mais qu'elle apparaît plus modeste si on la compare au chiffre de la population: tandis que le revenu national brut a presque triplé entre 1950 et 1969, le produit par tête d'habitant n'a augmenté lui que de 70%.

La recherche d'un équilibre: les mesures gouvernementales

Nous ne pouvions pas continuer dans cette voie. Une économie nationale ne doit en effet pas reposer indéfiniment sur les ressources étrangères. Il était dès lors nécessaire d'envisager une nouvelle orientation: après avoir, en 1964 déjà, fait part de ses intentions de stabiliser la main-d'œuvre étrangère et pris par la suite une série d'arrêtés restrictifs, le Conseil fédéral décida en mars 1970 de fixer un plafonnement global et d'accorder une liberté plus large aux travailleurs résidant déjà en Suisse; de nouvelles entrées ne furent admises que proportionnellement aux départs. Cet ensemble de mesures a, pour la première fois, permis d'enrayer efficacement l'augmentation du nombre des travailleurs étrangers domiciliés en Suisse.

Sans doute est-il inutile de préciser que le Conseil fédéral, lorsqu'il a pris ces mesures, n'était pas mû par des sentiments nationalistes ou xénophobes. Il devait en définitive résoudre un problème d'équi-

libre qui se posait aussi bien sur les plans démographique que politique ou économique.

L'initiative contre la surpopulation étrangère

Il semble aujourd'hui tout à fait évident que, sans les mesures restrictives adoptées alors par le Conseil fédéral, il n'aurait guère été possible à une grande partie des citoyens de voter contre l'initiative lancée par le conseiller national Schwarzenbach et ses amis. Relevons en passant que plus de 550 000 citoyens (contre 655 000) ont néanmoins voté en faveur des propositions du parlementaire zurichois qui visait à réduire de façon beaucoup plus draconienne que le Conseil fédéral le nombre des étrangers.

Ces résultats suscitèrent beaucoup d'étonnement hors de nos frontières. Les Suisses du monde entier pourraient rendre un grand service à leur patrie s'il parvenaient à faire comprendre dans leurs pays respectifs la situation et l'évolution des événements en Suisse.

Importance de certains facteurs psychologiques

Les 550 000 citoyens qui ont voté le 7 juin 1970 en faveur de l'initiative n'étaient qu'une très petite minorité guidés par des considérations xénophobes ou chauvines. En effet, plusieurs enquêtes et sondages ont montré que toute une série d'autres facteurs ont joué un rôle plus important: en premier lieu, une certaine crainte de se voir enfermé dans un espace vital toujours plus étroit, une crainte aussi devant les bouleversements sociaux dus aux progrès de la technique et de l'économie; des craintes ensuite devant les tensions qui s'accroissent entre ceux qui ont profité de la conjoncture économique favorable et les «oubliés de la prospérité»; des craintes enfin devant toutes les atteintes à notre environnement dont on n'a réalisé l'ampleur que tout récemment. En dernière analyse, il est possible que de telles

considérations, qui ne sont liées que très indirectement au problème de la population étrangère, aient pesé plus lourd aux yeux de nombreux citoyens que des sentiments xénophobes.

Les aspects statistiques

Arrêtons-nous enfin à l'aspect purement statistique du problème. Notre pays comptait en décembre 1970 un million d'étrangers sur une population globale de 6,2 millions d'habitants, ce qui représentait le 16%. Prenons maintenant deux exemples. En République Fédérale d'Allemagne (sans Berlin-Ouest), un tel pourcentage impliquerait la présence de 9,5 millions d'étrangers, contre 2 millions actuellement; la Suède en compterait pour sa part 1,3 millions au lieu de 250 000. Il convient de garder ces chiffres à l'esprit si l'on veut mieux comprendre les problèmes de politique démographique qui se posent à notre pays.

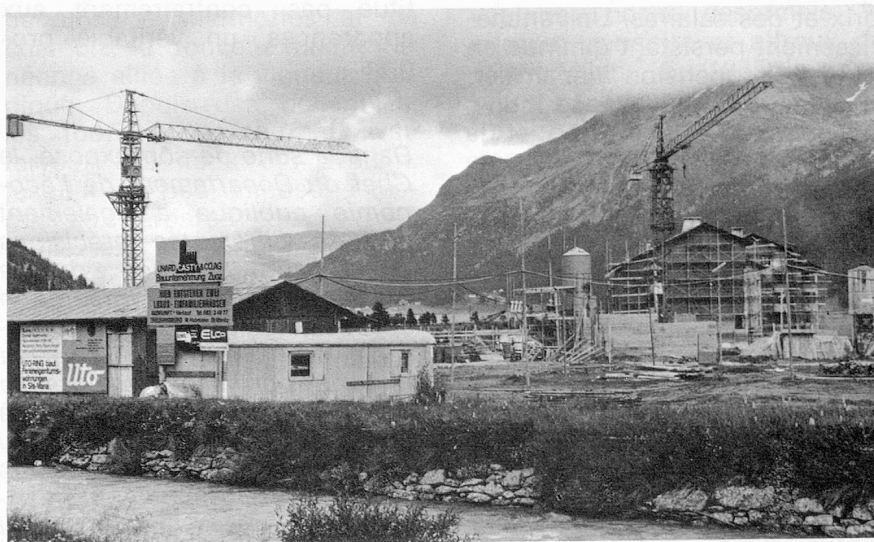
Les problèmes monétaires: la réévaluation

En mai 1971, 14 mois à peine après le coup d'arrêt frappant l'entrée de la main-d'œuvre étrangère, le Conseil fédéral a décidé de réévaluer le franc suisse de 7% et de prendre parallèlement des mesures complémentaires visant notamment

à restreindre la demande dans le secteur de la construction. A l'origine de cette réévaluation, nous trouvons principalement des raisons d'ordre monétaire; bien entendu, ladite opération aura aussi son importance sur le plan conjoncturel, car elle tendra à freiner la demande en provenance de l'étranger. Dans quelle mesure réussirons-nous ainsi à rétablir un certain équilibre? Cela dépendra pour beaucoup de l'issue de la crise monétaire internationale qui a récemment éclaté.

Pourquoi des interventions étatiques?

L'intervention de l'Etat dans la vie économique n'est pas sans inconvénient; elle n'est d'ailleurs pas accueillie de gaieté de cœur dans tous les milieux. Rappelons toutefois que l'économie libérale à laquelle la Suisse est fidèle depuis la promulgation de la Constitution fédérale de 1848 et qui a permis à notre pays et à notre peuple de connaître un essor industriel sans pareil, ne s'est nulle part développée de façon arbitraire et unilatérale; elle s'est toujours inscrite dans un certain cadre, déterminé non seulement par l'économie, mais aussi par l'Etat et la société. Il s'agit là d'une évidence qu'on oublie trop souvent.



Les régions de montagne ont également ressenti les effets du «boom» de la construction qui a incité les autorités fédérales à prendre d'énergiques mesures dans ce secteur économique

Le Conseil fédéral a récemment modifié ce cadre par le frein imposé à l'afflux de travailleurs étrangers, par la réévaluation et par l'arrêt sur la construction. Il s'est ainsi efforcé d'apporter une certaine détente à une économie qui connaissait une période de forte expansion. Les futurs articles conjoncturels de la Constitution devraient accorder à la Confédération les bases légales pour œuvrer avec plus de souplesse que jusqu'ici en vue d'une normalisation de la conjoncture, d'un ralentissement du renchérissement et d'une croissance plus harmonieuse.

Cet engagement étatique plus marqué n'est pas motivé par une soif d'intervention ou par d'autres besoins de puissance. Il a pour but de fournir à l'économie libérale – qui conserve toute notre confiance – les moyens nécessaires pour maintenir son bon fonctionnement et sa crédibilité. Nous ne pouvons pas simplement accepter le renchérissement comme une fatalité car nous risquerions alors de compromettre notre compétitivité. Une inflation se répandant comme la gangrène sur les prix et les salaires comporte en soi le risque d'une fuite en avant, c'est-à-dire la tentation d'intervenir directement et massivement dans le système des prix et des salaires. Un renchérissement persistant diminue en outre la propension à épargner, défavorise la prévoyance individuelle pour la vieillesse et la maladie et accroît le besoin de sécurité et de protection que l'on demandera à l'Etat. Si nous empêchons celui-ci de créer les conditions nécessaires à un fonctionnement satisfaisant de notre ordre économique libéral, nous ne devons pas nous étonner de voir s'atténuer la confiance dont bénéficie ce système économique; cela ne peut qu'aboutir à la résignation et à l'adoption d'une attitude irresponsable.

Un problème urgent: la sauvegarde de notre environnement

Si l'on veut tenir compte de la protection de la nature et, d'une manière plus générale, de notre environnement, il n'est pas guère possible d'admettre que l'expansion se fasse d'une manière extensive. Nous voulons en effet tous gagner suffisamment pour satisfaire nos besoins matériels et culturels, mais nous voulons aussi et surtout que nos activités de producteurs et de consommateurs aient lieu dans un environnement salubre. En effet, notre bien-être n'est pas uniquement conditionné par l'abondance d'aliments, de vêtements, de logements, de frigidaires et d'automobiles; nous avons encore davantage besoin d'une eau limpide, d'un air sain, d'une atmosphère suffisamment pure pour laisser passer la lumière du soleil et d'un environnement qui ne porte atteinte ni à notre vue, ni à notre ouïe. A l'avenir, nous ne pourrions plus faire n'importe quoi, même s'il est matériellement possible de le faire; nous devrions davantage avoir le courage de renoncer à un progrès technique s'il est plus néfaste que favorable au bien-être individuel et social pris dans son sens le plus élevé et ne constitue pas, contrairement aux apparences, un véritable progrès.

Dans la suite de son exposé, le Chef du Département de l'économie publique a également apporté différentes précisions concernant l'attitude de la Suisse à l'égard de l'intégration européenne. Nous ne manquons pas de revenir sur cet important problème (si possible dans notre prochain numéro.) à la lumière des négociations qui se seront déroulées entre-temps à Bruxelles. Rappelons néanmoins que le Conseil fédéral vient de définir sa position dans un important rapport («L'évolution de l'intégration européenne

et la position de la Suisse», 134 pages) qui peut être obtenu auprès de l'Office central fédéral des imprimés et du matériel, Fellerstrasse 21, 3000 Berne-Bümpliz, pour la somme de frs s. 5.70.

Tourisme

Croisade d'un Suisse de Paris pour l'Engadine

Nous sommes fiers d'un côté de pouvoir présenter à nos lecteurs un récit sur les efforts qu'un Suisse de l'étranger fait pour sauvegarder une des plus belles régions de notre pays, mais de l'autre nous regrettons qu'on soit arrivé à un tel point de destruction de notre patrimoine national.

L'écrivain Colette Muret a parlé longuement dans la «Gazette de Lausanne» sur ce que ce Suisse de l'étranger, M. Franz Weber de Paris, a entrepris pour défendre ce qui reste encore de la belle région de l'Haute Engadine et personne n'étant plus capable de décrire la situation actuelle nous nous permettons de publier une partie de son brillant article.

Le scandale: montagnes suisses à vendre

Nos montagnes sont en danger. Depuis le jour où l'on a découvert qu'elles pouvaient «servir», «rendre», qu'exploitées elles valent, pour un temps, leur pesant d'or. Le jour où un téléphérique a été construit sur les flancs d'une de nos montagnes, la profanation a commencé. Les cirons mécaniques et ce qu'ils entraînent dans leur sillage – routes, parkings, restaurants – grignotent vite et sûrement notre plus beau patrimoine. Le trésor suisse est menacé. Mais si certains milieux s'en alarment, aucune conférence au sommet n'est réunie sur l'heure, nul ne songe à prendre les mesures draconiennes qu'exige la situation. Des lois sont élaborées pour protéger les sites «d'importance nationale», le